Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Avignon : le Campus Vincent de Paul inaugure le nouveau bâtiment de son Centre de Formation Continue



En mai 2023, l'établissement Vincent de Paul, implanté à Avignon depuis 100 ans, posait la première pierre du nouveau bâtiment de son Centre de formation continue (CFC). Ce nouvel aménagement, dans la zone de Courtine, est enfin sorti de terre et a été inauguré ce mercredi 9 octobre.

Les alternants de Vincent de Paul étaient jusqu'à présent répartis sur deux sites différents en Courtine.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

L'établissement souhaitait donc construire un nouveau bâtiment qui permettrait de tous les rassembler en un seul et même lieu. Ainsi, après la pose de la première pierre il y a plus d'un an, la construction du nouveau bâtiment du CFC a été finalisée et il a pu être inauguré ce mercredi 9 octobre. Un aménagement à 2,5 M€, financé par l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) et la Région Sud.

L'objectif est d'offre des conditions optimales de travail et d'études aux jeunes, aux formateurs et aux équipes administratives qui bénéficient désormais de ce bâtiment de 360 m² et 3 étages qui compte neuf salles de classes, et qui peut accueillir jusqu'à 450 alternants. « Cette étape majeure permettra de dynamiser notre activité avec l'ouverture du BTS Opticien Lunetier en septembre 2025, offrant ainsi de nouvelles opportunités de formation et de développement professionnel », se réjouit l'établissement.

La Salle : l'ensemble scolaire avignonnais accueille 2 250 élèves

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Près de 2 250 jeunes ont repris le chemin de l'école, du collège, du lycée et du campus d'enseignement supérieur de l'ensemble scolaire La Salle à l'occasion de cette rentrée 2024. L'institution avignonnaise située dans l'intra-muros de la cité des papes a notamment vu ses effectifs augmenter de 150 élèves ces cinq dernières années.

« Cela place l'établissement au cœur de l'offre d'éducation du territoire », se félicite la direction de l'ensemble scolaire. Le lycée La Salle a largement bénéficié de l'arrivée de jeunes de toute la région, notamment des familles qui ont favorisé l'accueil en internat. L'offre de formation est en adéquation avec les besoins, le tissu économique local et le marché de l'emploi. Le réseau d'entreprises, les nouveaux partenariats, la mise en place de l'apprentissage avec Formation et métiers, les liens avec l'Université d'Avignon et le CNAM Paca renforcent la dynamique collective tient à souligner, Monsieur Picard J., le chef d'établissement Coordinateur. La carte des formations est complète au lycée La Salle, avec des formations professionnelles, technologiques et générales. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

« Les jeunes ont besoin de l'entreprise. »

« Les jeunes ont besoin de l'entreprise, pour leur période de formation, pour leur stage en seconde, L'entreprise a besoin de former les collaborateurs de demain », insiste l'équipe de La Salle qui rappelle aussi « que le lycée perçoit également la taxe d'apprentissage, c'est une ressource pour le développement des plateaux techniques et des projets innovants. Nos élèves ont le choix souligne un membre de l'équipe de direction. Ils peuvent rentrer en maternelle et terminer leur cursus chez nous à Bac +3. La Licence SNDOC (systèmes numériques des objets connectés) et la licence MEE (métiers de l'électricité et de l'énergie) sont venues compléter le cursus BTS à Bac +3. »

Un système éducatif en mouvement

« Notre système éducatif est en mouvement, il doit s'adapter et se renouveler », tel est le leitmotiv de l'équipe de direction. « Les très bons taux de réussite aux examens, les retours positifs des journées d'intégration, la confiance des familles, l'ouverture internationale de l'établissement avec le Label école ambassadrice au parlement européen, les projets HERMES et ECHE dans le cadre d'ERAMUS permettent à l'Ensemble Scolaire d'appréhender sereinement cette nouvelle année scolaire. »

« Nous allons intensifier nos relations avec le monde de l'entreprise, c'est une exigence essentielle pour nous, pour nos jeunes et nos équipes » conclue Jérôme Picard, le chef d'établissement.

L'ESAR, une Ecole est née, pour les meilleurs et pour le rire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



L'Ecole Supérieure des Arts du rire (ESAR), voulue par Frédéric et Mélanie Biessy et rêvée par Jérémy Ferrari ouvrira ses portes en septembre 2024 dans les locaux de la Scala Provence.

« L'Humour est un Art à part entière qui prend tout naturellement sa place dans le projet Scala initié en 2018, date de l'ouverture de la Scala Paris, nous déclare en ouverture le directeur Frédéric Biessy. Si le projet 'lieu de formation' a toujours été présent dans le projet Scala, je n'avais pas encore rencontré la bonne personne en l'occurrence le futur directeur artistique de cette école : l'humoriste Jérémy Ferrari qui coche toutes les cases et qui s'intéresse à la transmission entre artistes. Je ne voulais pas faire une école de plus. Cette école devait être utile, accessible à tous, diplômante et professionnelle. » C'est le sens de la venue de Geneviève Meley-Othoniel, conseillère artistique, formatrice et enseignante universitaire, pour compléter ce triumvirat.

Une école unique en France qui croise formation initiale et formation continue

C'est ce qui a séduit Geneviève Meley-Othoniel, qui reprend exceptionnellement du service en tant que directrice générale – elle était jusqu'en septembre 2020 conseillère scientifique au Haut-conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur – et qui a été enthousiasmée par cette singularité : une école où on confond le milieu de la formation initiale et de la formation continue, bref, un croisement des publics, et ce dans un théâtre ! Elle vise une vraie reconnaissance de cette école par la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

création du Diplôme professionnel d'artiste-humoriste. L'inscription dans le cursus universitaire master/doctorat car la création est aussi un acte de recherche. La recherche de bourses pour les plus démunis est prévue (une dizaine sur une promo de 52).

Pour faire partie des 52 élèves choisis pour intégrer la première promotion de l'ESAR, une sélection en 3 étapes qui se veut à la fois exigeante et souple

Exigeante car il s'agira d'attester dans son CV d'une pratique artistique en théâtre et humour mais souple car tout est possible si on prouve sa motivation et détermination.

Et il en faudra de la détermination : si on est pré-sélectionné sur CV, il faudra adresser une vidéo d'un numéro d'humour pour la scène, dont le candidat est l'auteur et l'interprète, d'une durée de 5 minutes. A l'issue du visionnage, 70 candidats seront retenus par Jérôme Ferrari pour participer à un stage de 2 jours à l'issue duquel un jury d'admission retiendra les 52 heureux élus. Pas de limite d'âge, dérogations possibles, aménagement spécifiques des admis en situation d' handicap. On ne s'interdit rien dans la sélection : tel est le leitmotiv de Jérémy Ferrari qui évoque souvent son absence de diplôme malgré son succès d'humoriste et de producteur à la carrière internationale.

Personne ne sortira de cette école sans être prêt à jouer tout en ayant trouvé sa propre personnalité artistique

Et pour cela une formation en 2 ans : 30h par semaine d'enseignement la première année sur le site de la Scala Avignon, 15 heures la deuxième année à La Scala Paris avec un dispositif d'insertion professionnelle reposant sur des représentations publiques des travaux à raison de 3h hebdomadaires. Pas de formatage mais un enseignement de qualité, complet : du théâtre, de l'impro, de la rhétorique, de l'écriture, du sport, des masterclass mensuelles, des scènes ouvertes à la Scala pour tester les sketchs, une équipe de 6 professeurs permanents passionnés qui interviendront régulièrement 2 jours par semaine, de nombreux intervenants professionnels de l'humour.

Au-delà de la direction artistique portée par Jérémy Ferrari, la transmission des enseignements est assurée par des artistes ou des acteurs du monde universitaire

Notamment Greg Romano (écriture), Jacky Matte (improvisation), Jean-Christophe Pare (jeu corporel), Émilie Weiss (théâtre), etc. Des personnalités présentant une carrière ou des travaux faisant autorité sont sollicitées, notamment Cynthia Fleury, Arnaud Tsamere, Vincent Dedienne, etc.

Les inscriptions sont ouvertes

La clôture des inscriptions est fixée au 14 avril 2024 dernier délai.
Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Le dossier de candidature est à adresser par mail à contact@lascala-esar.fr
Dossier à télécharger sur le site https://lascala-esar.fr

Rentrée de la promotion 2024/2026 :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

• À Avignon, du 30 septembre 2024 au 20 juin 2025
• À Paris, du 29 septembre 2025 au 19 juin 2026

Le Vaucluse devrait totaliser 1 500 lycéens de moins d'ici 20 ans



Selon une nouvelle étude de l'Insee, si actuellement le nombre des lycéens continue à augmenter dans le Vaucluse, les effectifs devraient commencer à diminuer à l'horizon 2030 pour être inférieur à ceux d'aujourd'hui en 2042.

« En 2022, 164 500 lycéens de 14 à 18 ans (hors apprentissage) étudient en Provence-Alpes-Côte d'Azur, explique une nouvelle étude de l'Insee réalisée en partenariat avec la région académique Provence-Alpes-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Côte d'Azur et la région Sud. Leur nombre a fortement augmenté depuis 2013. En poursuivant les tendances démographiques et de scolarisation récentes, il continuerait de progresser à un rythme soutenu jusqu'en 2028. Il diminuerait ensuite progressivement au cours de la décennie suivante. Ces dynamiques haussières puis baissières se constateraient dans tous les départements. Les effectifs passeraient en dessous de leur niveau de 2022, dans tous les départements, entre 2030 et 2035. » En 2042, le nombre de lycéens serait inférieur à celui de 2022 presque partout dans la région y compris en Vaucluse.

Moins 170 lycéens vauclusiens à partir d'ici 2028

« En faisant l'hypothèse, sur la période 2018-2042, d'une poursuite des tendances récentes de natalité et de migration et d'un maintien du taux de scolarisation à son niveau de 2018, le nombre de lycéens de Provence-Alpes-Côte d'Azur devrait continuer à croître jusqu'en 2028, poursuit l'Insee Paca. Il augmenterait d'environ 1% par an, soit en moyenne 1 600 lycéens supplémentaires chaque année entre 2022 et 2028. Cette progression serait supérieure à celle observée entre 2013 et 2022 (+0,6% par an) en raison notamment des dynamiques passées de natalité. »

Pour le Vaucluse, cette augmentation s'élèverait à +0,9% sur la période 2022-2028. Les effectifs diminueraient ensuite de -1% entre 2028 et 2042. Au final, en moyenne l'évolution de la population lycéen en Vaucluse s'établirait à -0,5% entre 2022 et 2042.

En nombre de lycéens, le Vaucluse va donc continuer à augmenter en moyenne de 150 élèves par an jusqu'en 2028. A partir de cette date, on devrait assister à une inversion de tendance (-170 lycéens par an) pour atteindre un déficit cumulé de -1 530 lycéens en Vaucluse en 2042 (voir tableau 'Evolution du nombre de lycéen par an' ci-dessous).

Evolution du nombre de lycéen par an

Département	2022-2028	2028-2042	2022-2042
Alpes-de-Haute-Provence	30	-60	-700
Hautes-Alpes	30	-80	-930
Alpes-Maritimes	320	-320	-2 640
Bouches-du-Rhône	680	-650	-5 040
Var	370	-340	-2 510
Vaucluse	150	-170	-1 530

Evolution du nombre de lycéens par an. ©Insee Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

A l'échelle régionale, à partir de 2028, quel que soit le scénario de projection démographique retenu, la population lycéenne diminuerait jusqu'à l'orée des années 2040 en raison de la baisse de la natalité observée depuis 2013. En dehors de chocs ponctuels liés à un contexte international particulier, comme l'arrivée d'enfants ukrainiens en 2022, les flux migratoires influeraient peu sur cette tendance.

« Les scénarios de projection divergent à compter de 2038 en fonction des hypothèses de fécondité retenues, explique l'Insee. Dans le scénario où la fécondité serait plus forte que celle observée actuellement, le nombre de lycéens pourrait repartir à la hausse. En effet, les naissances supplémentaires à partir de 2022 se traduiraient une quinzaine d'années plus tard par des lycéens supplémentaires. A l'inverse, le scénario dit de fécondité basse prolongerait la baisse du nombre de lycéens au-delà de 2038. Selon le scénario central et en considérant le lieu de résidence des lycéens (et non plus celui de leur établissement de formation), tous les départements de la région suivraient la même tendance, de manière plus ou moins marquée. Ils connaîtraient leur pic de lycéens résidents autour de 2028. »

Evolution du nombre de lycéens entre 2022 et 2028, évolution du nombre de lycéens, par zones vauclusiennes

Zone	Nombre de lycéens à la hausse ou à la baisse	Évolution annuelle (en %)
Arles	210	0,9
Avignon	410	0,8
Carpentras	370	1,8
Cavaillon	260	1,3
Orange	190	0,9
Pertuis	0	0,0
Salon-de-Provence	360	1,3

Evolution du nombre de lycéens entre 2022 et 2028, évolution du nombre de lycéens, par zones vauclusiennes. ©Insee Paca

Ainsi, entre 2022 et 2028, la croissance serait modérée dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence et plus forte dans le Vaucluse et les Alpes-Maritimes et plus encore dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Sur la période 2028-2042, la tendance s'inverserait partout. La diminution serait la plus forte dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence notamment (voir tableau 'Taux d'évolution annuel moyen en %' ci-dessous). Tous les départements retrouveraient leur niveau de lycéens de 2022, entre 2030 et 2035.

Taux d'évolution annuel moyen en %

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Département	2022-2028	2028-2042	2022-2042
Alpes-de-Haute-Provence	0,6	-1,4	-0,8
Hautes-Alpes	0,6	-2,1	-1,3
Alpes-Maritimes	0,9	-1,0	-0,4
Bouches-du-Rhône	1,0	-1,0	-0,4
Var	1,1	-1,1	-0,4
Vaucluse	0,9	-1,0	-0,5

Taux d'évolution annuel moyen en %. ©Insee Paca

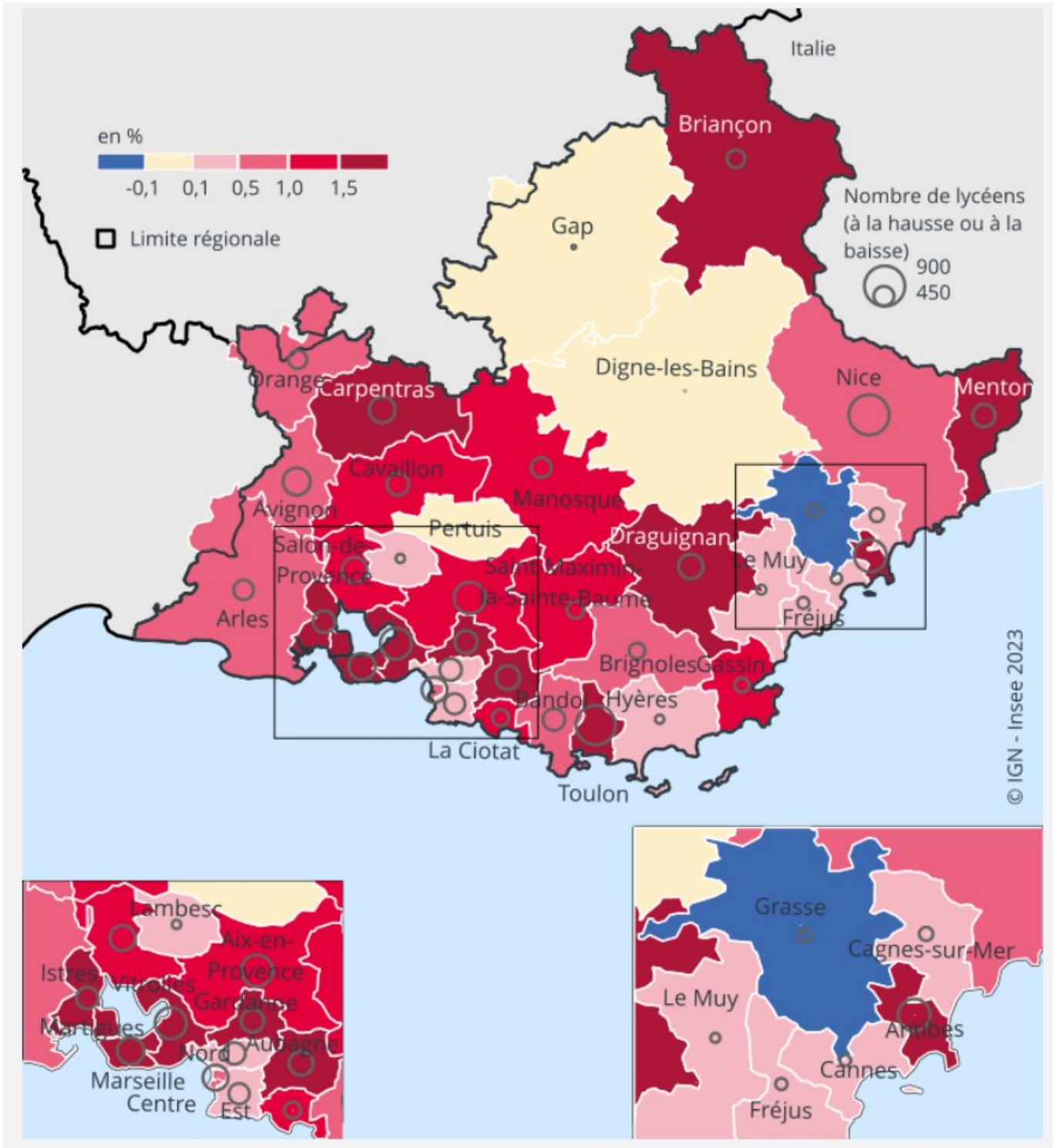
Forte hausse à Carpentras et Cavaillon

En Vaucluse, sur la période 2022-2028 c'est à Carpentras que les effectifs lycéens connaitront les plus fortes hausses (+1,8%). Arrivent ensuite Cavaillon (+1,3%) Orange (+0,9%) et Avignon (+0,8%). A l'image des effectifs des zones de Digne-les-Bains et Gap ceux de Pertuis afficheront une grande stabilité (+/-0%).

« Dans chacune des zones de Nice et de Toulon, la hausse serait d'un peu plus de 850 lycéens sur la période. Celles d'Avignon, Aix-en-Provence, Vitrolles et Antibes en gagneraient plus de 400 chacune », annonce l'Insee. Ce nombre s'élèverait à 370 sur Carpentras, 260 à Cavaillon et 190 pour Orange.

Evolution du nombre de lycéens dans les zones de Vaucluse entre 2022 et 2028

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Evolution du nombre de lycéens dans les zones de Vaucluse entre 2022 et 2028. ©Insee Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Chute des effectifs à partir de 2028

Selon l'Insee, entre 2028 et 2042, toutes les zones de la région perdraient des lycéens. L'analyse régionale de l'Insee fait apparaître que « La zone de Briançon connaîtrait la plus forte rupture de tendance. Après une hausse importante jusqu'en 2028, sa population lycéenne diminuerait de 2,8 % en moyenne par an, soit une perte de 500 lycéens entre 2028 et 2042. Ce retournement proviendrait principalement de la baisse des naissances qui ne serait plus compensée par l'excédent migratoire des 14 à 18 ans. La zone de Menton aurait une trajectoire comparable avec une baisse annuelle moyenne de 1,8 % de ses effectifs de lycéens sur la période 2028-2042 (soit 500 lycéens de moins au total), après une hausse de 2,3 % par an entre 2022 et 2028. »

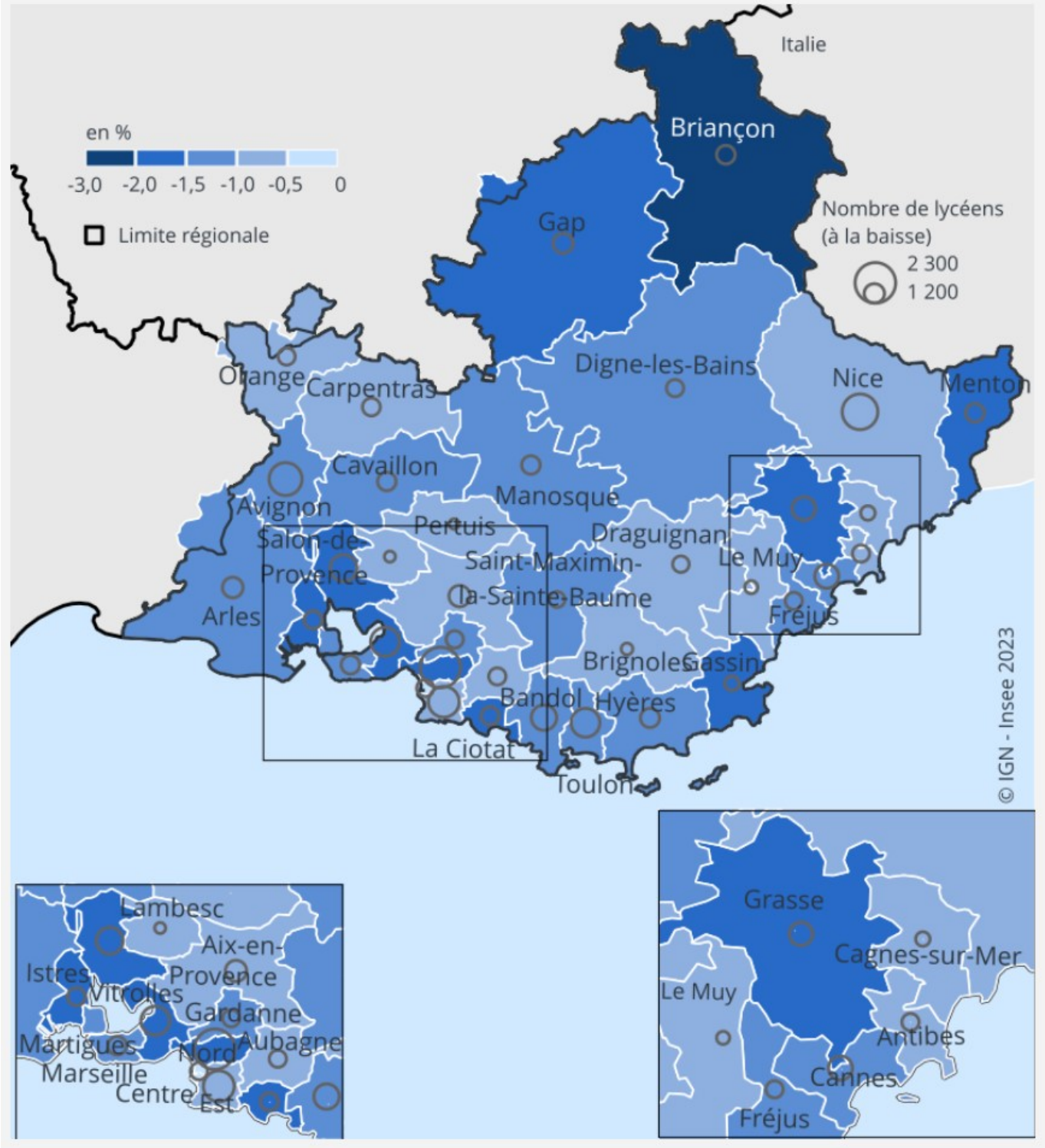
« Huit autres zones, dont cinq dans les Bouches-du-Rhône, connaîtraient également des baisses notables (entre 1,5% et 2,0% par an). Les zones les plus peuplées perdraient le plus grand nombre de lycéens. L'ensemble des trois zones de Marseille perdrait 4 000 lycéens sur la période et celles de Nice, Avignon et Toulon en perdraient respectivement 1 800, 1 500 et 1 200. Le nombre de lycéens diminuerait de respectivement 1 200 et 1 000 dans les zones de Vitrolles et de Salon-de-Provence, où la baisse serait plus intense (-1,7% par an). »

A l'inverse, cinq zones perdraient moins d'une centaine de lycéens : celles de Marseille Centre, Draguignan, Brignoles, Carpentras et Aubagne. Seule la zone d'Antibes gagnerait des lycéens entre 2022 et 2042 (+150).

Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone. ©Insee Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Dans le détail, sur cette période les effectifs sont donc orientés à la baisse sur Avignon (-1,4%), Cavaillon (-1,1%) Pertuis (-0,9%), Orange (-0,8%) et Carpentras (-0,8%). Une diminution encore plus importante pour nos voisins de Salon-de-Provence (-1,6%) et, dans une moindre mesure, Arles (-1,2%).

En nombre de lycéens, d'ici 20 ans, l'Insee évaluent la baisse du nombre d'élèves entre 2028 et 2042 à -1 500 lycéens pour la zone de la cité des papes, -500 pour la zone de Cavaillon, -400 pour celles de Carpentras et Orange, -200 pour celle de Pertuis. Une prévision estimée à -1 000 pour le secteur de Salon et -600 pour celui d'Arles.

Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone en Vaucluse

Zone	Nombre de lycéens (à la baisse)	Évolution annuelle (en %)
Arles	600	-1,2
Avignon	1 500	-1,4
Carpentras	400	-0,8
Cavaillon	500	-1,1
Orange	400	-0,8
Pertuis	200	-0,9
Salon-de-Provence	1 000	-1,6

Évolution annuelle moyenne du nombre de lycéens entre 2028 et 2042, par zone en Vaucluse. ©Insee Paca

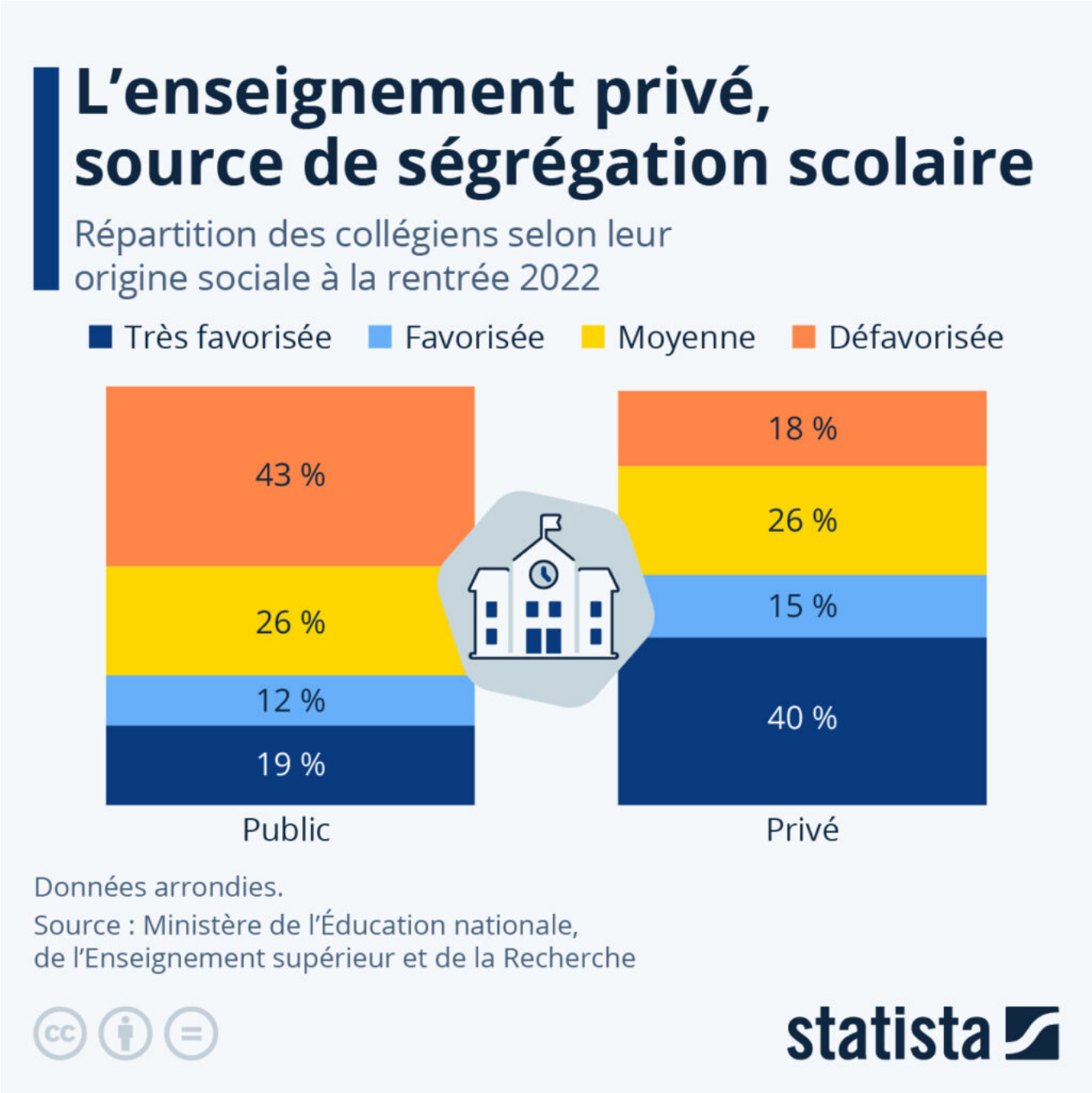
**Le nombre de naissances au début des années 2000 est le principal moteur de la croissance du nombre de lycéens observée ces dernières années. Cette dynamique devrait se poursuivre jusqu'en 2028. Entre 1999 et 2013, la hausse de la fécondité a plus que compensé la baisse du nombre de femmes en âge de procréer (14 à 49 ans). Cette hausse a été beaucoup plus forte dans la région qu'en France métropolitaine.*

L'arrivée de familles, en particulier celles ayant des enfants âgés de 14 à 18 ans, contribue également à la hausse du nombre de lycéens. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le solde migratoire (la différence entre les arrivées et les départs, depuis et vers les autres régions françaises) pour cette tranche d'âge est de +0,3 % en 2019.

L'enseignement privé, source de ségrégation scolaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



La polémique continue. En visite hier à l'école Littré, établissement élémentaire public du 6e arrondissement de Paris, la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques Amélie Oudéa-Castéra a été accueillie par un concert de huées, de sifflets et de casseroles de la part de manifestants qui lui ont également lancé « fais comme tes enfants, retourne dans le privé ». La ministre est en effet au cœur d'une polémique sur la scolarisation de ses enfants : ses trois fils

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

fréquentent Stanislas, établissement privé très conservateur accusé par Mediapart d'employer des professeurs qui « assimilent l'avortement à un meurtre et condamnent l'homosexualité ». Amélie Oudéa-Castéra avait d'abord justifié cette décision en raison du nombre d'heures non-remplacées dans l'école publique de son fils aîné, avant que l'ancienne institutrice de celui-ci ne révèle qu'il n'avait en réalité été scolarisé dans l'établissement que pour six mois de petite section de maternelle. Plusieurs syndicats, dont la Snes-FSU (le syndicats des enseignements de second degré), ont accusé la ministre de pointer du doigt les enseignants de l'école publique, alors que la responsabilité des dysfonctionnements « revient à la politique d'Emmanuel Macron » et à la suppression de milliers de postes ces dernières années.

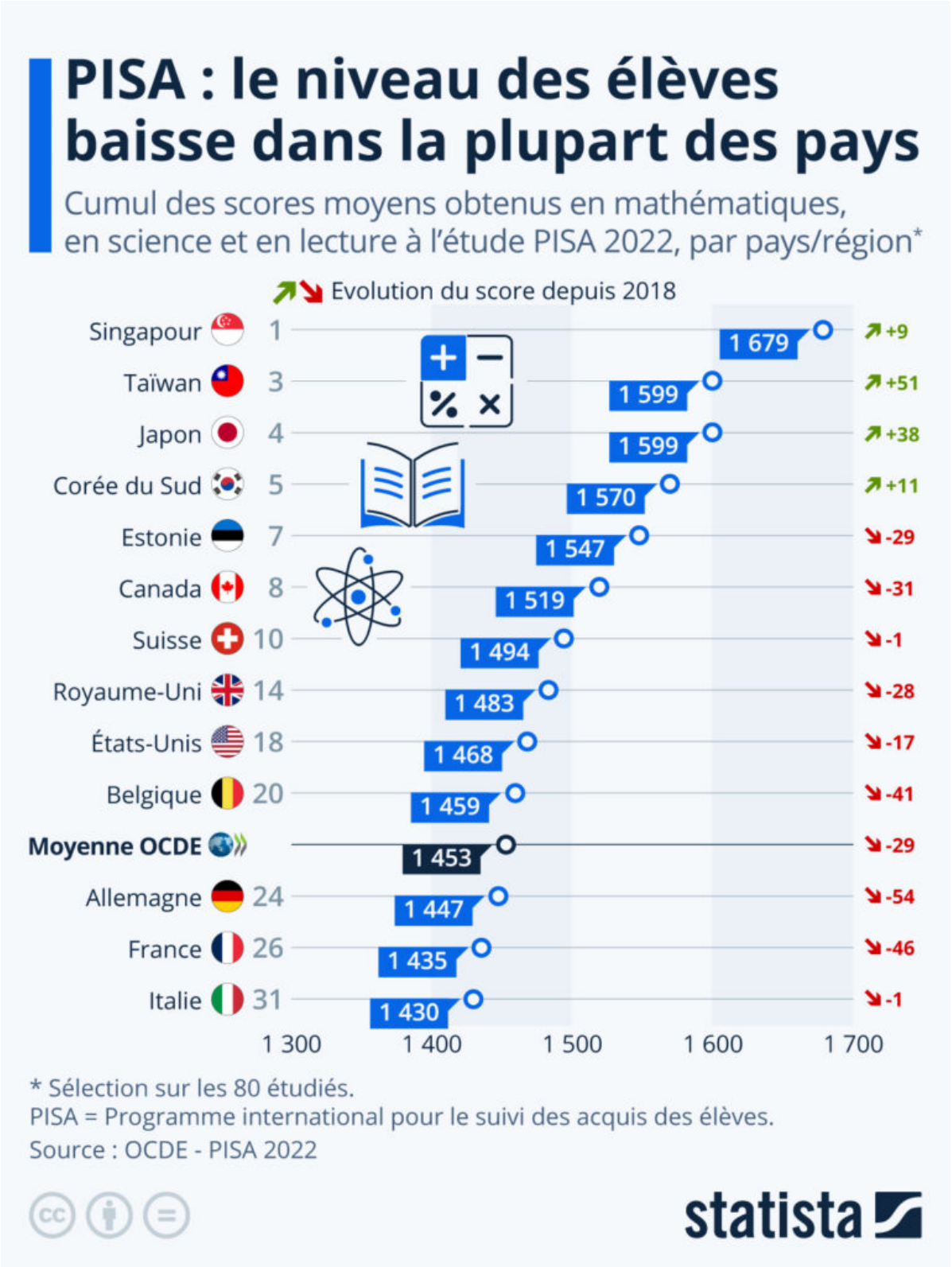
Comme le montre notre infographie, basée sur des données du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il existe aujourd'hui un fossé conséquent entre les origines sociales des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés. En effet, plus de la moitié (55 %) des élèves fréquentant des collèges privés a la rentrée 2022 venaient de milieux favorisés ou très favorisés, contre seulement 26 % de classes moyennes, et 18 % de milieux défavorisés. À l'inverse, 43 % des élèves scolarisés dans les collèges publics de France venaient de milieux défavorisés, et seulement 31 % de milieux favorisés ou très favorisés.

De Valentine Fourreau pour Statista

Éducation : le niveau moyen des élèves dégringole dans le monde

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Tous les trois ans, l'OCDE procède à une évaluation des systèmes éducatifs dans le monde en testant les compétences et les connaissances des élèves âgés de quinze ans en mathématiques, science et lecture. Baptisé PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), ce test d'une durée de 2 heures est réalisé auprès de près d'un million d'élèves dans 80 pays à travers le monde.

Comme le révèle l'édition 2022 de cette étude, repoussée d'un an en raison du Covid-19 et publiée mardi 5 décembre, la pandémie a fortement affecté les performances des élèves. Les résultats des tests font état d'une chute des résultats scolaires dans la plupart des pays étudiés. Si la crise sanitaire et ses effets sont pointés du doigt, d'autres facteurs expliquent cette baisse globale du niveau des élèves. L'OCDE cite notamment la crise d'attractivité de la profession d'enseignant, qui touche de plus en plus de pays, mais aussi le manque de soutien aux enseignants et aux élèves, ainsi que la baisse d'implication des parents.

Notre infographie montre le cumul des scores moyens d'une sélection de pays dans les trois principaux domaines évalués afin de comparer le niveau global de connaissances scolaires et ses évolutions. Avec un score total moyen de 1435 (-46 points depuis 2018), les élèves français se positionnent juste en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, 1453 (-29 points sur quatre ans), en compagnie des élèves allemands à 1447 (-54 points depuis 2018) et italiens à 1430 (plus ou moins stable sur quatre ans).

Parmi les meilleurs élèves toutes épreuves confondues, on trouve ceux de plusieurs pays et territoires asiatiques, comme Singapour, Taïwan et le Japon, qui affichent des scores totaux moyens d'environ 1600 ou plus – et, exceptions notables, en progression depuis 2018. Les pays occidentaux les mieux notés en 2022 sont l'Estonie (1547) et le Canada (1519).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

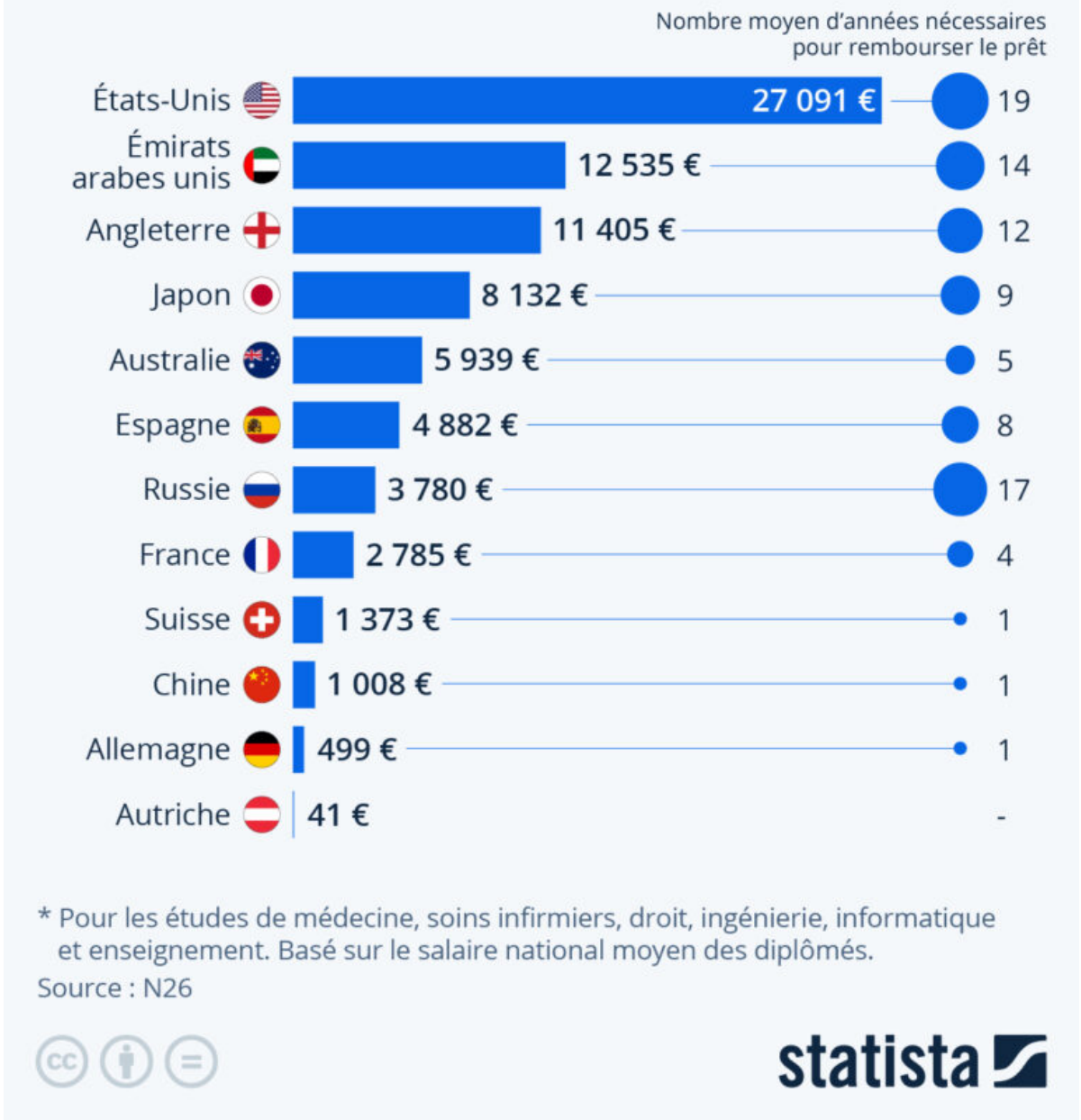
Combien coûtent les études supérieures dans le monde ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Combien coûtent les études supérieures ?

Coût moyen d'une année d'étude et durée nécessaire pour rembourser le prêt étudiant en 2022 *



* Pour les études de médecine, soins infirmiers, droit, ingénierie, informatique et enseignement. Basé sur le salaire national moyen des diplômés.

Source : N26

statista

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Pour établir l'indice du coût des études 2022, la banque allemande N26 a analysé les coûts des études supérieures de médecine, de soins infirmiers, de droit, d'ingénierie civile, d'informatique et d'enseignement dans 50 pays du monde entier. En outre, les analystes ont examiné de près les salaires nationaux moyens des diplômés concernés à leur entrée sur le marché du travail.

Comme le montre notre graphique, aux États-Unis, une année d'études supérieures dans les filières analysées coûte en moyenne environ 27 100 euros – de loin le montant le plus élevé de tous les pays étudiés. La deuxième place est occupée par les Émirats arabes unis avec une moyenne annuelle de près de 12 500 euros, suivis par l'Angleterre, où les frais d'études s'élèvent en moyenne à environ 11 400 euros par an. Dans ces trois pays, les jeunes diplômés mettent en moyenne de 12 à 19 ans pour rembourser les prêts contractés pour faire leurs études.

La France se situe dans la moyenne inférieure de cette comparaison : les étudiants des filières couvertes par l'indice dépensent environ 2 800 euros par an et ces coûts sont remboursés en moyenne au bout de quatre ans. L'enseignement supérieur est encore moins cher dans certains pays, comme par exemple en Autriche, où le coût moyen se situe à 41 euros par an ou 20 euros par semestre – les frais engagés pour faire des études sont donc très rapidement remboursés pour les jeunes diplômés autrichiens.

De Claire Villiers pour Statista

Sur le même sujet : consultez le graphique sur les frais d'inscription dans les universités publiques.

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels. : « Les TPE et PME se sont appropriées les dispositifs d'apprentissage »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Une réforme des lycées professionnels engagée pour former au plus près des besoins des entreprises, des dispositifs renforcés en matière d'apprentissage et d'alternance, une nouvelle mouture du contrat de professionnalisation sans limite d'âge en passant par une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) renouvelée et améliorée… Des sujets qui font résonnance dans l'écosystème entrepreneurial en proie aux difficultés de recrutement et à la veille d'une future loi travail. Le point avec Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels.

Les difficultés de recrutement s'affichent comme une des préoccupations majeures de la sphère entrepreneuriale. La formation professionnelle, sous toutes ses formes, peut-elle permettre d'y remédier, du moins en partie ?

Carole Grandjean : C'est notamment un levier à actionner pour pouvoir recruter à court terme. Les dispositifs, aujourd'hui mis en place et en évolution pour répondre aux réels besoins des entreprises,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

peuvent permettre, à une certaine échelle, de tenter de pallier une partie de ces difficultés de recrutements. La réforme des lycées professionnels, en cours, ou encore la continuité des politiques engagées en faveur de l'apprentissage et de l'alternance y participent, mais les choses vont beaucoup plus loin. C'est toute l'approche du monde du travail qui se doit d'évoluer pour faire face aux grandes mutations actuelles et à venir, c'est tout l'objectif de la future loi travail.

Les derniers chiffres de l'apprentissage, près de 840 000 apprentis dans l'Hexagone, tentent à démontrer que la sphère entrepreneuriale s'est appropriée les différents dispositifs, mais est-ce réellement le cas des TPE-PME ?
Huit apprentis sur dix aujourd'hui sont embauchés dans les TPE et PME. Elles se sont réellement (ré)appropriées l'apprentissage et l'alternance et cela concerne tous les secteurs d'activité et les niveaux de diplômes. Nous sommes en bonne voie pour atteindre le million d'apprentis annoncé pour la fin 2027. C'est un signe de la réussite de la loi de 2018 et de la réforme de l'apprentissage engagée dans le cadre de la TVP (Transformation de la voie professionnelle).

Le prolongement jusqu'à la fin 2027 de l'aide de 6 000 € à l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant y est-il également pour quelque chose ?
C'est un soutien que le président de la République a souhaité voir prolonger jusqu'à la fin de son quinquennat. Les entreprises qui recrutent un jeune en apprentissage investissent d'abord du temps et beaucoup d'énergie pour les former et les accompagner. Cet effort financier substantiel est un marqueur politique fort de soutien durable à cette voie de formation.

> « Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. »

L'aspect quantitatif de l'apprentissage ne semble plus être à démontrer, mais les ruptures de contrat sont également présentes. La question de l'accompagnement et du suivi se pose ?
Elles sont primordiales et même si le taux d'insertion post-apprentissage est bon (environ sept apprentis sur dix sont en situation d'emploi après leur parcours), l'accompagnement pendant la formation et post-formation est indispensable tout comme sur la qualité de l'apprentissage. La montée en puissance du nombre d'apprentis exige un véritable effort en faveur du maintien de la qualité des apprentissages. L'apprentissage a fait ses preuves pour l'emploi des jeunes, mais il faut aujourd'hui l'orienter vers les publics qui en ont le plus besoin et notamment les apprentis en situation de handicap.

La réforme des lycées professionnels entrera progressivement en vigueur au début de la rentrée prochaine, les quatre groupes de travail sur le sujet viennent de rendre leur copie, quel est le principal objectif de cette réforme ?
C'est de faire du lycée professionnel une véritable voie de réussite pour les jeunes et de les former au plus proche des besoins des entreprises. Trop de jeunes peinent à trouver un emploi après l'obtention de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

leur diplôme ou décrochent trop rapidement lorsqu'ils poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Il nous faut diminuer le nombre de décrocheurs (deux tiers de décrocheurs scolaires sont issus des lycées professionnels) et rapprocher réellement l'école de l'entreprise pour faire face aux enjeux des compétences. Cette réforme est structurelle et résolument tournée vers les jeunes. L'un des objectifs est de prendre en compte leurs singularités, leur transmettre le goût de l'engagement dans leurs propres parcours, les former aux enseignements généraux et ainsi les préparer à l'emploi et accompagner celles et ceux qui le souhaitent vers une poursuite d'études réussie.



Carole Grandjean. © Emmanuel Varrier-Tablettes Lorraines

À l'occasion des différentes Assises territoriales du travail en vue de la future loi sur le travail, vous avez notamment évoqué la mise en place future d'une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) améliorée. C'est-à-dire ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. Je n'attends pas d'avoir dix ans d'expérience pour faire reconnaître mes compétences. Cette nouvelle VAE permettra la construction d'un parcours de formation en entreprise, en situation de travail et en organisme de formation au plus près des besoins des employeurs. Ces parcours seront accompagnés dans le cadre de cette VAE pour une montée en compétence individualisée. Aujourd'hui, 30 000 parcours annuels de VAE sont comptabilisés, nous souhaitons atteindre les 100 000 d'ici la fin du quinquennat.

Un contrat de professionnalisation sans limite d'âge a été également évoqué. Comment pourrait-il s'articuler ?
C'est l'un des moyens pour permettre, et surtout sécuriser, les transitions et les mobilités professionnelles. Il faut être plus souple et plus efficace pour accompagner ces transitions qui sont de plus en plus présentes du fait des mutations économiques. Changer de métier ou monter en compétences pour réorienter sa vie professionnelle se doit d'être sécurisé. Ce contrat de professionnalisation sans limite d'âge entend répondre à cette problématique. La personne qui souhaite se former, à n'importe quel âge, pourra le faire avec toute l'assurance, financière notamment, nécessaire.

Est-ce un moyen pour pallier la problématique de l'emploi des seniors ?
Ce contrat pourrait s'afficher comme une réponse mais il est indispensable de travailler sur le sujet pour aboutir à un véritable parcours sécurisé.

Propos recueillis par Emmanuel Varrier des Tablettes Lorraines pour RésoHebdoEco

Loi travail en vue…
Repenser le travail ! Objectif affiché de la future loi travail aujourd'hui en cours de préparation et qui pourrait voir le jour d'ici l'été. Un volet conséquent concernera « la formation et l'accompagnement des travailleurs », comme l'a assuré Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels, à l'occasion des Assises territoriales du travail dans le Grand Est, le 28 février dernier sur le campus de Maxéville du Pôle Formation de l'UIMM Lorraine. « Cette loi est l'occasion de repenser l'approche du travail qui doit s'ajuster aux grandes mutations économiques, écologiques, démographiques et numériques (…) Une approche plus territoriale vis-à-vis du travail est nécessaire. L'enjeu consiste notamment à déployer un dialogue social territorial permettant de s'ajuster à l'histoire, aux perspectives et au choix de chaque territoire. »

VAE : un groupement d'intérêt public
Une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) inversée ! C'est l'un des vastes chantiers engagés aujourd'hui par le gouvernement, histoire d'en faire un réel levier de l'évolution professionnelle. Un groupement d'intérêt public est en train de se dessiner. Ce nouveau dispositif pourrait être opérationnel à partir de septembre prochain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Le campus Urma Avignon ouvre ses portes ce samedi 29 janvier



Le campus Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA) d'Avignon ouvre ses portes ce samedi 29 janvier de 9h à 13h.

La journée se fera en présentiel, sur prise de rendez-vous uniquement par téléphone ou par mail (urma.avignon@cmar-paca.fr). L'occasion d'interagir avec les enseignants du campus et de se renseigner au mieux sur les formations proposées en apprentissage. 38 diplômes sont proposés dans 14 métiers, du Cap au Bac +4, dans neuf secteurs professionnels : alimentaire, bois, coiffure-esthétique, électricité, maintenance matériels… Une nouvelle formation fait son apparition en 2022, BTS MCO (Management commercial opérationnel).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Rendez-vous est pris au 12 boulevard St Roch à Avignon pour les métiers en boulangerie, pâtisserie, boucherie, esthétique, coiffure, art floral et vente (S'inscrire au 04 90 80 65 70.) Au 7 avenue de l'Etang à Avignon aura lieu le rendez-vous pour les métiers en électricité, mécanique moto et agricole/espaces verts, maintenance industrielle, ébénisterie, commerce et responsable QSE (s'inscrire au 04 90 88 81 30).

La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise l'apprentissage au travers de sa structure Urma Paca, qui forme 6000 jeunes dans l'un de ses sept campus. Leur ancrage permet d'adapter les formations selon les besoins réels du tissu économique local : 107 formations du Cap au Bac+ 5 sont proposées avec plus de 5 000 entreprises partenaires dans toute la région.

L.M.